

LA DIFFICILE PRISE EN CHARGE PAR LES SYNDICATS FRANÇAIS DE LA CAUSE DES “JEUNES TRAVAILLEURS”

Karel YON

IRES, 3 octobre 2019

Deux enquêtes imbriquées sur les jeunes et le syndicalisme :

- Projet international « Young Workers and Worker Interest Representation: A five-country comparative analysis of case-study success » EU-FR-GB-ALL-NL (dir. L. Turner et M. Tapia)

Numéro spécial de la revue *Work and Occupations* (2018/4)

- AO IRES-CGT « Jeunes et mouvement syndical : Trajectoires d'engagements et stratégies organisationnelles » avec M. Kahmann, C. Dupuy, S. Bérout et F. Chartier.

Rapport accessible en ligne [sur le site de l'IRES](#)

Éclairages IRES #10 et 11 (2018)

« Les politiques syndicales en direction des jeunes salariés : dispositifs et répertoires d'action », *Connaissance de l'emploi* (à paraître en 2019)

« Jeunes et engagements au travail. Une génération a-syndicale ? », *Agora Débats Jeunesse* (2019)

« La difficile prise en charge par les syndicats français de la cause des "jeunes travailleurs" », *Revue de l'IRES* (2019)

L'enquête « Jeunes et mouvement syndical : Trajectoires d'engagements et stratégies organisationnelles »

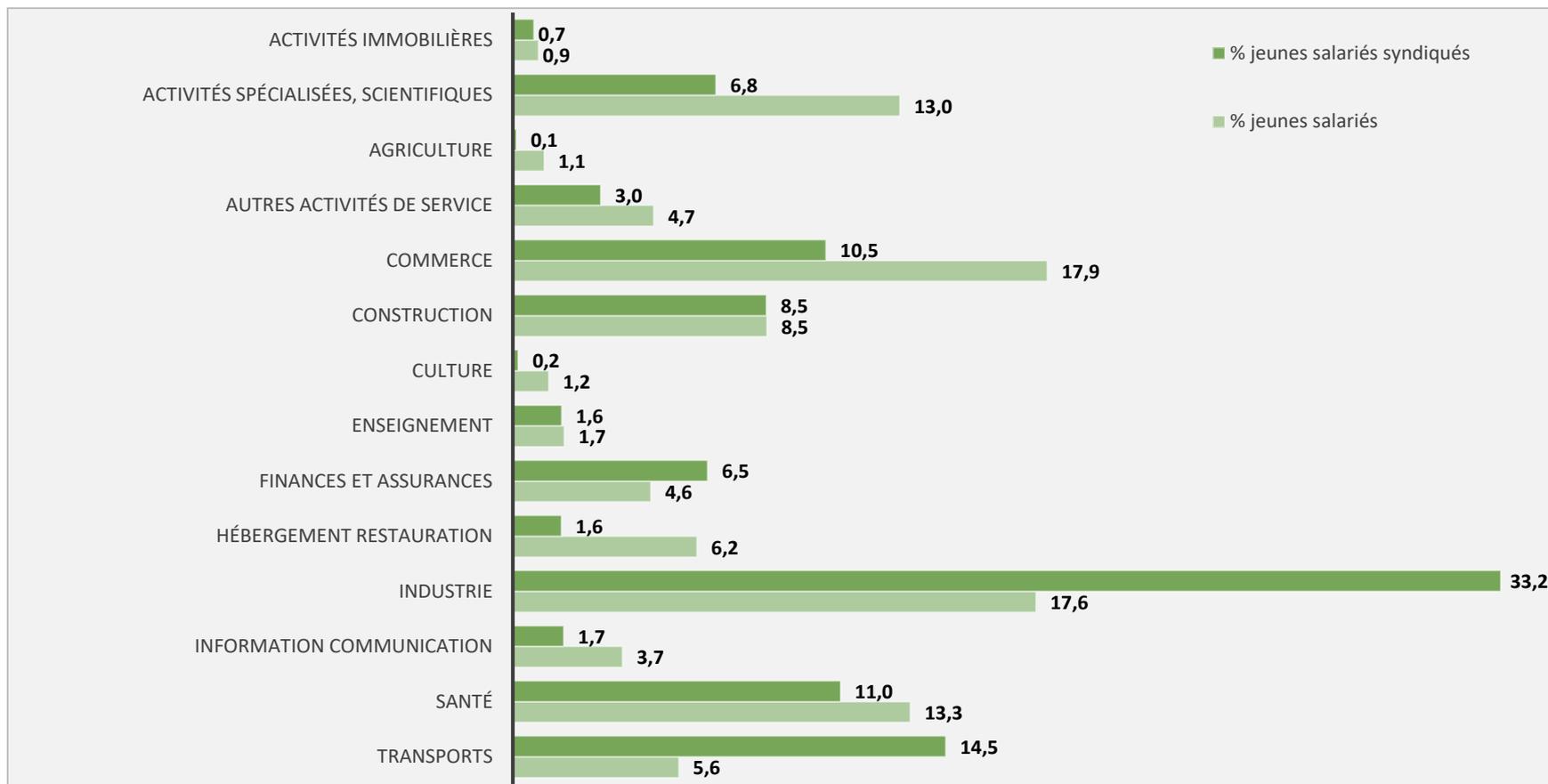
- Recherche menée entre 2015 et 2017
- Revue de la littérature
- Exploitation des données de la statistique publique (en particulier REPONSE et Conditions de travail) par F. Chartier
- Coll., « La politique nationale des syndicats français en direction des jeunes travailleurs : dispositifs et répertoires d'action » (CGT, CFDT, FO, UNSA, Solidaires)
- M. Kahmann, « Devenir syndicaliste dans une entreprise “jeune” : deux trajectoires d'engagement »
- S. Béroud, « Que sont les jeunes militants devenus ? Les parcours d'anciens responsables du Centre confédéral de la Jeunesse de la CGT »
- C. Dupuy, « Un syndicat sur mesure ? Asso pour les salariés du monde associatif »
- M. Kahmann, « “On est allés à la CGT parce qu'on voulait apprendre à lutter” : Les combats des sans-papiers comme instrument de revitalisation syndicale ? »
- K. Yon « Des jeunes diplômés en lutte contre les multinationales. Le React, une expérience “parasyndicale” unique en France »

Qui représente les jeunes travailleurs?

- Un déplacement par rapport au questionnement courant : pourquoi les jeunes s'engagent (ou pas) ?
- Que désigne la catégorie « jeunes travailleurs » dans le monde syndical ? Dans quelle mesure les jeunes travailleurs s'identifient-ils comme tels ? Quelles institutions sous-tendent la réalité de cette catégorie ?
- Ces questions appellent un examen à la fois statistique, politique et organisationnel du rapport entre jeunes travailleurs et syndicats.
- Au plan statistique, on constate un net décalage entre le profil des jeunes au travail et celui des syndicats et des jeunes syndiqué.es.
- Au plan politique, la vocation des syndicats à parler au nom des jeunes travailleurs est confrontée à l'existence d'autres organisations prétendant parler au nom des « jeunes » ou des « précaires ».
- Au plan organisationnel, il existe une confusion entre différents registres d'intervention syndicale en direction des jeunes.

PORTRAIT DE LA (NON)REPRÉSENTATION SYNDICALE DES JEUNES TRAVAILLEUR-SES

Taux de syndicalisation des moins de 35 ans selon le secteur d'activité de l'établissement, en %



Lecture : 5,5 % des jeunes salariés du privé travaillent dans les transports. Ils représentent 14,3 % des jeunes syndiqués du privé.

Champ : salariés du secteur marchand et associatif de moins de 35 ans ; France entière.

Source : Dares-DGAFP-Drees-INSEE, enquête Conditions de travail 2013.

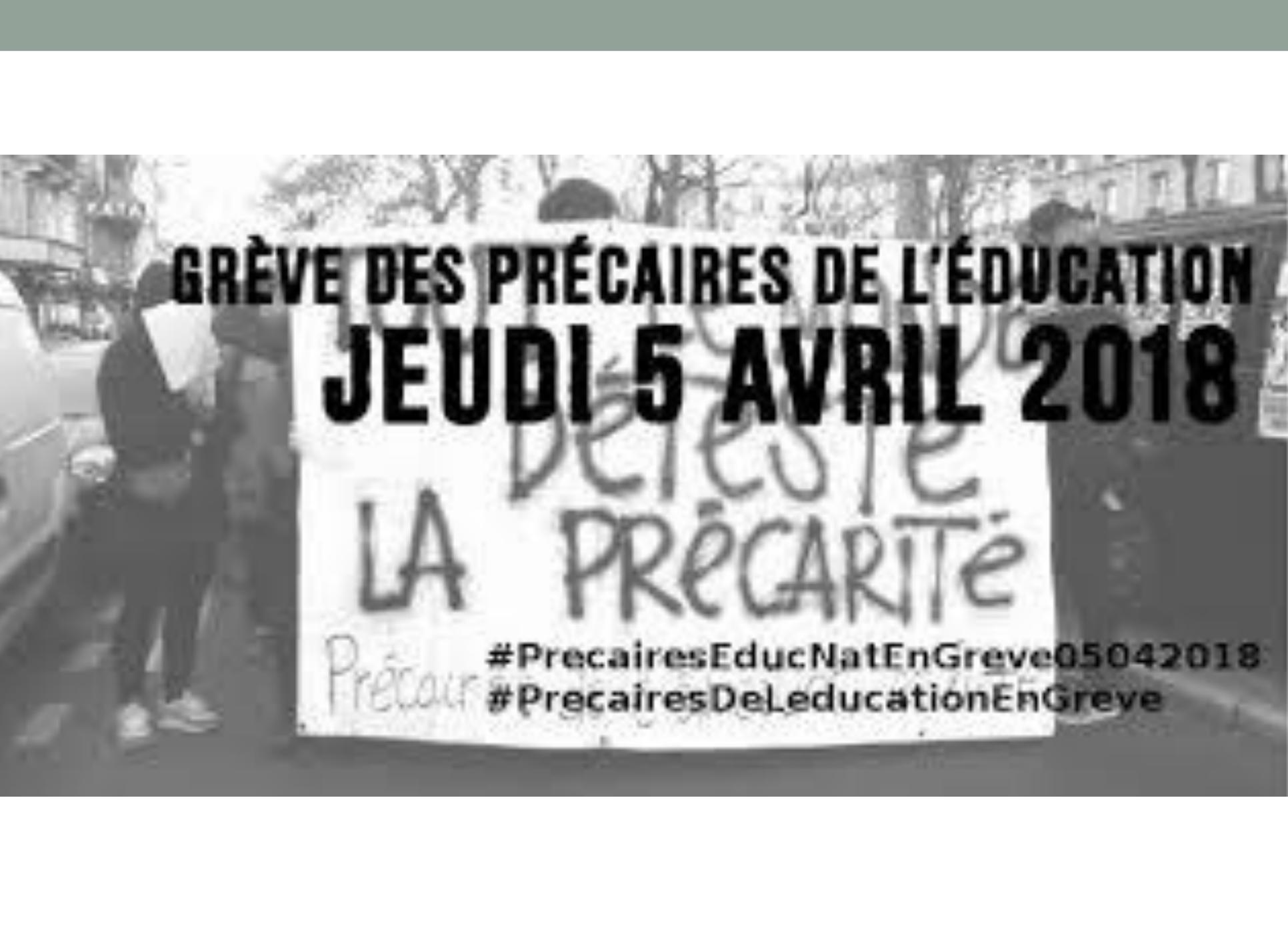
Des jeunes syndiqués à l'image des autres syndiqués plutôt que des jeunes salariés

- Alors que le secteur du commerce embauche près de 18 % des salariés de moins de 35 ans, le taux de syndicalisation de ces derniers n'est que de 2,3 %. Ils représentent à peine 10 % des jeunes salariés syndiqués dans le privé.
- C'est dans les secteurs les plus syndiqués que les jeunes sont également les plus syndiqués.
- Trois secteurs d'activité ont un taux de syndicalisation au-dessus de la syndicalisation moyenne des jeunes salariés : les activités financières et assurances (5,6 %), l'industrie (7,6 %) et les transports (10,6 %)
- Parmi les jeunes salariés syndiqués, près d'un tiers d'entre eux travaillent dans l'industrie alors que ce secteur n'emploie que 17,4 % des salariés de moins de 35 ans
- Les jeunes salariés des transports représentent 5,6 % des jeunes salariés du privé mais 14,5 % des jeunes syndiqués du privé

LA REPRÉSENTATION DES JEUNES TRAVAILLEURS, UN ESPACE DISPUTÉ

L'action collective saisie par les causes

- Si les syndicats sont reconnus comme les porte-parole légitimes de la « cause du travail »...
- il s'avère que d'autres organisations prétendent à la représentation des jeunes travailleurs au nom d'au moins deux autres causes :
 - celle des précaires...
 - et celle de la jeunesse.



GRÈVE DES PRÉCAIRES DE L'ÉDUCATION
JEUDI 5 AVRIL 2018

LA PRÉCARITÉ

Précaires

#PrecairesEducNatEnGreve05042018

#PrecairesDeLeEducationEnGreve

Le mandat syndical concurrencé par les « mouvements de précaires »

- Le « précarariat », une catégorie controversée
- Émergence de mouvements de précaires reprochant au mouvement ouvrier traditionnel de privilégier les intérêts des travailleurs stables
- Intermittents du spectacle (Sinigaglia 2007)
- Contractuels de la fonction publique (Bouffartigue 2009)
- Stagiaires (Génération précaire) et jeunes en service civique (Ihaddadène 2018)
- Un label permettant de faire du syndicalisme sans le dire (Abdelnour et al. 2009)
- Un label qui recouvre des réalités hétérogènes : la précarité ne concerne pas que le travail (ex du logement avec Jeudi noir), le travail n'est pas toujours reconnu comme tel (ex des « volontaires » du service civique cf. Ihaddadène 2018)

ACCUEIL / ÉCONOMIE

Annonces de Valls : l'Unef "satisfaite" mais toujours mobilisée contre la loi Travail

🕒 12h37, le 11 avril 2016 , modifié à 13h11, le 11 avril 2016

AA



Le président de l'Unef, William Martinet. © PATRICK KOVARIK / AFP

Partagez sur :



Si elle reste mobilisée contre la loi Travail, l'organisation étudiante Unef s'est dit "satisfaite" des mesures pour l'insertion des jeunes, à la sortie d'une réunion à Maignon lundi.

Les « jeunes » au cœur des luttes contre la précarisation de l'emploi

- Alors que le mouvement du printemps 2016 a porté sur des thèmes qui sont au cœur des prérogatives syndicales, « les jeunes » y ont joué un rôle central.
 - la jeunesse scolarisée, étudiante et surtout lycéenne
 - mais aussi dans un sens plus large et relationnel, les trentenaires de la génération CPE (pétition en ligne, youtubeurs, Nuit debout)
- La parole des « jeunes » en général, qu'ils soient scolarisés ou au travail, est portée par les organisations de jeunesse
 - les problématiques syndicales qui touchent les jeunes salariés sont *de facto* « sous-traitées » aux organisations étudiantes et lycéennes
- « onze mesures pour les jeunes » (avril 2016)
 - Renchérissement des cotisations chômage sur les CDD, création d'une Aide à la recherche du premier emploi, augmentation de la rémunération des apprentis, revalorisation et extension des bourses pour les étudiants et lycéens, droit universel à la garantie locative, accès facilité à la Couverture maladie universelle complémentaire pour les moins de 25 ans...
 - Une plateforme négociée par l'UNEF au nom de « l'inter-orgas jeunes »

UN CADRAGE FLOU DE LA « QUESTION JEUNE » DANS LES SYNDICATS

Une catégorie à la légitimité discutée

- Des structures jeunes à la légitimité discutée
 - ressources limitées, turn-over important, faible mémoire organisationnelle...
- Le refus du « jeunisme »
 - crainte de redoubler les effets discriminatoires de l'action publique
 - crainte des responsables syndicaux en place de voir leurs positions remises par l'arrivée de nouvelles générations

Les sens variés de l'intervention jeune

- En direction des jeunes salariés: information plutôt que syndicalisation
 - caravanes des saisonniers
 - guides des droits
 - accompagnement dans l'emploi
- Repérage et formation des cadres syndicaux
 - ...ou « syndrome du bac à sable » ?
 - un risque d'endogamie militante
- Des expériences syndicales autonomes
 - des initiatives qui ne sont pas étiquetées jeunes mais le sont de fait
 - souvent génératrices de tensions
- À comparer avec la prise en charge syndicale de la cause des femmes

Pour conclure...

- Faible représentativité sociale des jeunes syndiqués et des jeunes cadres syndicaux: double reproduction de la représentation syndicale
- Une double incertitude qui pèse sur la représentation syndicale des jeunes
- Des intérêts pris en charge par d'autres organisations, dans d'autres espaces: cause des précaire et cause des jeunes
- Des organisations qui assignent des finalités hétérogènes à leurs politiques en direction des jeunes
- Le caractère décisif de la présence syndicale
- Pas de politique de syndicalisation universelle : partir des situations concrètes
- Passer de l'extériorité (information) à l'inclusivité (représentation)
- Double enjeu: rajeunir la catégorie de « travailleur » et pas seulement solidifier celle de « jeune » dans les syndicats
- Être attentif aux expériences de mobilisations des travailleurs jeunes
- Un double enjeu de **présence** et de **représentation** pour les syndicats